



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 JANVIER 2019 à 20 H 00

Convocation : 25 janvier 2019

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul SAULGRAIN, Maire.

Présents : M Jean-Paul SAULGRAIN, Mme Elisabeth CHEVALIER, M Alain PLESSIS, Mme Priscille GUILLET, Mme Milène JEGOU, M Marc BOUTRON, M Joël LAMARRE, M Bruno LE CAPITAINE, Mme Monique LUMEAU, M Olivier BRAULT, Mme Mireille ÉDELIN, M Jean François DELOCHRE.

Excusés :

Mme Sylvie SMITH donne pouvoir à M Jean-François DELOCHRE

Mme Annie MONNET donne pouvoir Mme Priscille GUILLET

M Manuel PERRAY donne pouvoir Mme Elisabeth CHEVALIER

Absent : M Marc BOUTRON

Il n'a pas été désigné de secrétaire de séance.



Ordre du jour :

- Projet d'aménagement du site des Remparts – subvention et plan de financement
- Projet de réhabilitation du restaurant – subvention et plan de financement
- Questions diverses



Projet d'aménagement du site des Remparts – subvention et plan de financement

Dans un souci de clarification du plan de financement, Mme GUILLET présente le projet une nouvelle fois et détaille la recherche des fonds, notamment l'attribution de la subvention des Petites Cités de Caractères (PCC). Aussi, elle confirme le maintien de l'obtention des subventions à hauteur de 70%, ainsi que 10% supplémentaire dans l'attente de confirmation. L'autofinancement s'élève à 20%.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **MODIFIE** la délibération n°2019-03, notamment le plan de financement
- **APPROUVE** le projet d'aménagement du site des Remparts sous réserve de l'obtention des fonds nécessaires
- **SOLLICITE** un fonds de concours, auprès de la Communauté de communes Loire Layon Aubance et de tout autre organisme institutionnel, aussi élevé que possible
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération comme suit :

DEPENSES - HT		RECETTES	
1^{ère} phase en 2019	159 546,29 €	Autofinancement (20%)	102 883,40 €
Jardin des remparts	114 128,90 €	CCLLA - fond de concours	30 000,00 €
Option 1 - écoulement	3 770,00 €	CCLLA - rayonnement fort	51 441,70 €
Option 2 - liaison douce	10 212,50 €	Région – PCC	47 863,89 €
Maîtrise d'œuvre	11 789,89 €	Région - fond communal	15 300,00 €
Relevé topographique	600,00 €	Région - bonus Unesco	28 500,00 €
Audit sécurité	800,00 €	Europe - fond Leader	75 000,00 €
Etude Vu d'ici	18 245,00 €	Etat	73 428,02 €
2^{ème} phase en 2020	354 870,73 €	Région – PCC	90 000,00 €
Théâtre de verdure	222 196,00 €		
Aménagement électrique (Siéml)	53 915,75 €		
Parking paysager	46 498,00 €		
Maîtrise d'œuvre	32 260,98 €		
514 417,02 €		514 417,02 €	

Projet de réhabilitation du restaurant – subvention et plan de financement

Dans un souci de clarification du plan de financement, Mme GUILLET présente le projet une nouvelle fois et détaille la recherche des fonds, notamment l'autofinancement s'élevant à 77% du montant total.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **MODIFIE** la délibération n°2019-04, notamment le plan de financement
- **APPROUVE** le projet de réhabilitation du restaurant sous réserve de l'obtention des fonds nécessaires
- **SOLLICITE** un fonds de concours, auprès de la Communauté de communes Loire Layon Aubance et de tout autre organisme institutionnel, aussi élevé que possible
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération comme suit :

DEPENSES - HT		RECETTES	
Acquisition	125 000,00 €	Autofinancement	344 069,00 €
Frais notaire	7 000,00 €	CCLLA - fonds de concours	70 000,00 €
Travaux intérieurs	174 100,00 €	FRDC (10%) intérieur	19 151,00 €
MO Travaux intérieurs	17 410,00 €	FRDC (10%) acquisition	12 500,00 €
Travaux extérieurs	111 100,00 €	Etat - DETR	79 532,50 €
MO Travaux extérieurs	11 110,00 €	Région - PCC	36 663,00 €
445 720,00 €		445 720,00 €	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.



Le 30 janvier 2019,
Le Maire,

JP SAULGRAIN